



LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de pouvoirs : 2

Secrétaire de séance : DUBOIS Stéphane

Présidente de séance : THEVENIN Hélène, Maire

Le compte rendu du conseil municipal du 20 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité et est publié dans la semaine qui suit cette séance sur le site internet de la commune et un exemplaire papier est mis à la disposition du public.

RENDU ACTE

En application de la délibération de délégation de pouvoirs consentie par le conseil municipal au maire en date du 15 juillet 2021, il est rendu acte des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ces délégations.

Dans le cadre de l'application de la fongibilité des crédits en nomenclature M.57 et en vertu de la délibération du conseil municipal en date du 12/4/2024 à l'occasion du vote du budget, il est rendu acte des décisions de virements de crédits de chapitre à chapitre réalisés par Mme le Maire dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section hors dépenses du personnel.

Liste des délibérations examinées le 28 octobre 2024 :

N° délibération	OBJET DES DELIBERATIONS	Décision du C.M.
2024-10/029	Restructuration de la toiture de l'école élémentaire – Validation du plan de financement actualisé et demandes de subventions	Approuvée à l'unanimité
2024-10/030	Opération cœur de village phase 1 : renaturation et sécurisation de la rue d'Aval – Validation du plan de financement actualisé et demandes de subventions	Approuvée à 11 voix pour
2024-10/031	Suite de la mise en œuvre de la modernisation de l'éclairage public – Validation du plan de financement actualisé et demande de subvention	Approuvée à l'unanimité
2024-10/032	Sécurisation du stade municipal Jean-Paul Bongiovanni – Approbation de la réalisation du projet, validation du plan de financement prévisionnel et demandes de subventions	Approuvée à la majorité
2024-10/033	Suppression de postes à temps complet	Approuvée à l'unanimité
2024-10/034	Adhésion au contrat de groupe Relyens garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux	Approuvée à l'unanimité

Date d'affichage	29 octobre 2024
Date de publication	29 octobre 2024